

Les financements de l'AFD, du FFEM et du FID pour les OSC

Je suis une **Organisation de la Société Civile (OSC)**. Selon mon profil et mon projet, comment je peux être soutenue ?



Pour plus d'informations, rendez-vous sur les différentes pages

1 J'AI UN PROJET À FINANCER

- l-OSC** Je soumetts mon projet lors de l'appel à manifestation d'intention (AMI) publié une fois par an (avril).
- FFEM** Je souhaite être accompagnée par le Fonds français pour l'environnement (FFEM).
- FID** Je candidate auprès du Fonds d'innovation pour le développement (FID).

2 JE SOUHAITE RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS DE L'AFD

- Je réponds à un appel à projet du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), crise et sortie de crise (APCC), géographique ou thématique.

SI MON PROJET EST < À 300 000€, L'AFD SOUTIEN 2 INITIATIVES :

- AGENCE DES MICRO-PROJETS** Je souhaite être accompagnée par la Plateforme territorialisée de financement et d'accompagnement des microprojets gérée par la Guilde.
- PRA / OSIM** Je candidate au Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité Internationale issues de l'immigration géré par le FORIM.

3 JE SOUHAITE ÊTRE OPÉRATEUR D'UN APPEL D'OFFRES FINANÇÉ PAR L'AFD

- APPEL D'OFFRES** Je consulte les avis d'appel à concurrence.